## Fontenay en commun

Liste citoyenne soutenue par la France Insoumise.

Vous avez souhaité poser des questions à tous les candidats sur les domaines d'engagement social de vos associations, et votre démarche citoyenne est positive pour toute la population de notre ville.

Notre liste citoyenne s'est rassemblée pour contester l'absence de prise en compte des besoins réels et urgents des populations de notre commune. Les populations les plus précarisées, en constante augmentation et supérieure aux taux nationaux, sont celles qui souffrent le plus de la diminution des moyens.

La sortie, en 2014, de la commune de Fontenay aux Roses, des dispositifs nationaux et européens de politique de la ville a servi de prétexte à cette diminution des budgets sociaux et des moyens humains affectés.

Notre dialogue quotidien avec les habitants du parc de logements sociaux démontre l'urgence de rééquilibrer les moyens d'action vers les politiques dédiées au mieux être des habitants, et surtout les plus fragiles d'entre eux.

Plutôt donc que répondre point par point, alors que nous ne disposons d'aucun accès aux dossiers, c'est une réponse globale que nous proposons : c'est à dire une démarche à laquelle vous participerez, dans le cadre d'expression et de décision citoyenne que nous voulons promouvoir.

Cette démarche vise également à ne pas faire de promesses à la légère et à privilégier le bilan collectif de l'existant pour orienter les politiques publiques communales dans le sens d'une amélioration de la prise en compte des besoins réels des habitants.

Nous sommes conscients que l'intégration de la commune dans l'intercommunalité nous contraindra à une rigueur d'analyse extrême. Les orientations actées actuellement seront à réorienter. Nous sommes conscients des difficultés mais décidés à utiliser tous moyens politiques et juridiques pour privilégier les besoins des habitants de la commune.

À cet effet, le référendum d'initiative citoyenne sera utilisé à chaque fois que nécessaire. La votation en sera ouverte à tout habitant de Fontenay-aux-Roses âgé de plus de 16 an, quelle que soit sa nationalité.

Sur les dispositifs d'accompagnement des plus démunis :

Sur les dispositifs d'urgence : évaluer les dispositifs de veille et de réponse actuels . Dans un cadre de réorientation budgétaire, répondre à l'urgence humaine à laquelle toute commune doit répondre. Pour cela , toute la population sera informée sur la situation réelle de Fontenay, les contraintes et les choix possibles . Si 5% des Fontenaisiens en font la demande, un Référendum d'initiative citoyenne (RIC) sera organisé, auquel pourra participer tout habitant âgé de plus de 16 ans et quel que soit son statut (électeur ou non).

Le mieux-être pour les Fontenaisiens : les questions de santé et d'alimentation sont étroitement liées, comme la question de l'habitat . Pour toute personne, démunie socialement ou pas, l'accès à une alimentation saine est primordial. Cela passe par une approche globale de la question environnementale et de la lutte contre le réchauffement climatique: contribuer à notre échelon local à mettre en place des modes de consommation et de production de la nourriture répondant à l'urgence climatique, revégétaliser tout espace urbain susceptible d'accueillir du végétal et adapter à cet effet les espaces possibles : murs, toitures, petites friches urbaines, jardins partagés, etc...

Nous encouragerons les habitants à se mobiliser et proposer des projets, notamment collectifs. Les populations très fragiles seront l'objet d'une attention particulière pour leur permettre de s'intégrer dans des actions collectives. Nous cesserons de bétonner la ville et de rejeter les populations précarisées, et engagerons un plan d'ampleur de mise aux normes énergétiques des logements, qui permettra également leur rénovation.

La situation financière des associations qui œuvrent sur le terrain de l'aide aux plus défavorisés sera étudiée avec bienveillance dans le cadre de la réorganisation budgétaire : nous voulons étudier toutes les situations de délégation de service public pour en évaluer les impacts budgétaires selon le mode de gestion en cours actuellement.

Tel le problème majeur de l'eau, bien commun et inaliénable à la propriété privé: la gestion de l'eau doit être décidée en fonction de l'intérêt public des habitants, afin de réorienter vers les budgets sociaux, éducatifs, culturels et sportifs les gains possibles avec une reprise en gestion directe.

Nous proposerons la gratuité des premiers mètres cubes indispensables à la vie quotidienne et une tarification progressive en fonction de la consommation. Nous engagerons un dialogue avec les bailleurs, notamment sociaux sur la tarification du service de l'eau dans le loyer mensuel.

Aucun d'entre nous ne siégeant actuellement au conseil, nous ne disposons bien évidemment que de la documentation accessible à tout public sur chacun des dossiers questionnés.

Si la relocalisation de l'épicerie sociale s'avère utile aux bénéficiaires, rien ne s'opposera à ce que la solution la plus pertinente puisse être mise en œuvre dans le cadre d'une action concertée.

Tout autant que de nouveaux financements, il s'agira d'étudier ensemble et avec les habitants l'impact à l'échelle communale des politiques publiques mises en place au niveau régional et national, sans réelle prise en compte des terrains locaux. Nous soutiendrons les solutions qui émergeront de ce travail commun.

La réponse sur le projet COOPAINS, en l'absence de toute autre information, se fera comme pour tout projet sur la base de l'étude d'un dossier étayé, qui semble exister mais dont nous n'avons pas connaissance.

Sur l'aide aux démarches administratives et autres urgences sociales : c'est, entre autres sujets, la diminution de l'offre existant à Fontenay qui a en partie contribué à la constitution de notre liste citoyenne.

Nous proposerons une conférence communale très rapidement après l'élection afin d'évaluer les besoins et les urgences .

Ce travail sera mené avec les associations locales, les institutions partenaires, les services municipaux dédiés (notamment le CCAS) et les habitants qui souhaiteront y participer.

Les évolutions nécessaires pourront être soumises à un RIC.

Pour le soutien d'urgence : vous avez certainement des modalités d'évolution précises à proposer au vu de votre connaissance des besoins. Nous comprenons la nécessité de ne plus subordonner l'urgence absolue à la décision d'une commission mensuelle mais d'élaborer des protocoles adaptatifs aux situations les plus diverses.

La modification du PLU actuel et une orientation nouvelle plus respectueuse du vivant sous toutes ses formes sera mise en œuvre.

Le logement social et la problématique du quartier Paradis / Blagis : la question de la création d'un organisme foncier solidaire pose des questions qui ne peuvent recevoir une réponse lapidaire.

En effet, ce type de dispositif vise à réduire artificiellement le parc de logements sociaux sans se préoccuper de la capacité financière, juridique et humaine des populations concernées à faire face aux obligations et aux contraintes des copropriétés.

Là où des opérations de ce type ont pu être menées, on constate une dégradation des copropriétés qui peut aggraver les problèmes de cohabitation sociale, tout en réduisant la capacité d'intervention de la collectivité communale et de la puissance publique en général.

La priorité immédiate nous semble plutôt à orienter vers l'amélioration de l'habitat et les parcours vers la performance énergétique, ainsi que le mieux vivre ensemble. Posons-nous aussi collectivement la question de ce qui est présenté comme une injonction de réduction du parc social. Nous ne sommes pas favorables à une gentrification accélérée de la commune qui ne peut que conduire à l'exclusion des ménages en situation de précarité.

Au regard des donnés chiffrées de l'évolution des populations en situation de précarité financière sur la commune, en constante augmentation, et supérieure, à ce jour, aux seuils nationaux, (plus de 10% de la population Fontenaisienne.) Les politiques publiques d'accueil et de vie quotidienne des habitants sont à prendre en main en priorité, en concertation étroite avec tous les acteurs locaux : habitants, toutes les associations, institutionnels, personnels des services de terrain, quel que soit leur statut.

L'urgence de la question de la valeur accordée au vivant et à son milieu de vie est évidente. Elle ne sera pas résolue par la vente de logements sociaux, dégradés ou non, à leurs occupants. Une conférence sociale locale doit être une préoccupation commune à tous les acteurs locaux.

C'est dans cet état d'esprit que seront abordées les questions de logement et d'urbanisme.

Le partenariat entre les associations de solidarité et le conseil municipal est un impératif évident de la vie locale . Un travail de terrain est effectué par de nombreux bénévoles et professionnels. Ce travail ne sera pas ignoré. Il sera mis en commun afin de potentialiser toutes les énergies locales pour le mieux-être de chaque habitant

En conclusion, nous proposons donc une approche globale fondée sur une démocratie délibérative au niveau communal pour développer un nouvel humanisme dans une commune durablement inscrite dans la lutte contre les dérèglements écologiques pour conduire à une société épanouie dans un environnement prenant en compte toutes les formes de vie : humaine, animale et végétale.

Pour la liste citoyenne Fontenay en commun, Corine Bénétreau Schäfer et Mahamadou Traore